

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 913

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi l'alinéa 60 :

« En l'état, nous ne proposons pas de sortir immédiatement de l'Alliance atlantique. Toutefois, le retour de la France dans son commandement intégré en 2008 a été présenté comme un pari afin de gagner en influence. Il n'a pas été gagné. Il cantonne la France à n'être aux yeux du monde qu'un faire-valoir des États-Unis et l'empêche de se faire entendre pour ce qu'elle est, une puissance universaliste. C'est pourquoi nous proposons le retrait de la France du commandement intégré de l'organisation. Ce faisant, elle adresserait au monde le signal qu'une voie tierce existe pour les peuples souhaitant préserver leur indépendance. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI NUPES propose le retrait de la France du commandement intégré de l'ONU.